



Votre conseil : (081654)
CBT ARCHEREAU ET MAROLLEAU
20B RUE DU FG ST JACQUES
BP 50052
21202 BEAUNE CEDEX
Tél. : 03 80 24 75 80
E-mail : beaune@agence.generali.fr

Votre Espace client
www.monespace.generali.fr
Personnel, sécurisé et disponible 24 h/24
Votre identifiant : DOMAIN50

Votre référence client
n° 016 094 421
Votre contrat n° AL 454 442

DOMAINE A F GROS
5 GRANDE RUE
21630 POMMARD



Mémo véhicule assuré

Paris, le 30 juin 2024

Madame, Monsieur,

Vous avez souscrit un contrat d'assurance Auto et nous vous remercions.
Voici les caractéristiques de votre police d'assurance :

DOMAINE A F GROS	
Nom, Prénom et Adresse souscripteur	DOMAINE A F GROS 5 GRANDE RUE 21630 POMMARD
Numéro de contrat	AL454442
Date de prise d'effet des garanties	01/08/2009
Numéro d'immatriculation du véhicule	7567RR21
Marque et modèle du véhicule	FENDT -

A quoi sert ce mémo ?

Ce mémo constitue une présomption d'assurance **pour les véhicules immatriculés** pendant les 15 jours suivant la date de prise d'effet de votre contrat d'assurance.
Pour les contrats dont la couverture est inférieure à 15 jours, la présomption d'assurance est valable jusqu'au terme de la période couverte.

A l'issue de cette période, seule l'inscription par l'assureur au Fichier des Véhicules Assurés (FVA) fera foi. Le fichier est utilisé par les forces de l'ordre pour effectuer des contrôles en bord de route.
Ce mémo n'implique pas une obligation de garantie à la charge de l'assureur.

Nous vous rappelons que l'assurance Responsabilité Civile auto est obligatoire et la conduite sans assurance est un délit qui peut s'accompagner d'une amende.

Vous avez la possibilité de vérifier si le véhicule immatriculé que vous conduisez est bien assuré :

- en consultant le site public FVA : www.fva-assurance.fr
- en appelant le serveur vocal : + (33) (0)1 83 64 32 22 (coût d'un appel local)

1 / 2



FILIP231 / 579165876

007-ZF6D-9J6D-PP000000





CERTIFICAT D'ASSURANCE

Du 01/08/24 au 31/07/25



Identification
7567RR21

N°AL454442

Generali Iard

DOMAINE A F GROS
5 GRANDE RUE
21630 POMMARD

MODE D'EMPLOI : voir au verso

1. CARTE INTERNATIONALE D'ASSURANCE AUTOMOBILE INTERNATIONAL MOTOR INSURANCE CARD			2. ÉMISE AVEC L'AUTORISATION DU BUREAU CENTRAL FRANÇAIS																					
3. VALABLE			4. Code pays / Code assureur / Numéro																					
DU		AU																						
Jour	Mois	Année	Jour	Mois	Année																			
01	08	24	31	07	25																			
(Ces deux dates comprises)																								
5. N° d'immatriculation (ou à défaut) N° du châssis ou N° du moteur		6. Catégorie du véhicule*		7. Marque du véhicule																				
7567RR21				FENDT																				
8. VALIDITÉ TERRITORIALE Cette carte est valable pour les pays dont la case n'est pas rayée (pour information complémentaire, consulter www.cobx.org) Dans chaque pays visité, le Bureau de ce pays garantit, pour ce qui a trait à l'utilisation du véhicule décrit ici, la couverture d'assurance conformément aux lois de ce pays relatives à l'obligation d'assurance. Pour l'identification du Bureau approprié, voir au verso.																								
A	B	BG	CY	CZ	D	DK	E	EST	F	FIN	GR	H	HR	I	IRL	IS	L	LT	LV	M	N	NL	P	PL
RO	S	SK	SLO	CH	AL	AND	AZ	BIH	BY	IL	IR	MA	MD	MK	MNE	BUS	SRB	TN	TR	UA	UK			
(*) La couverture d'assurance fournie par les cartes vertes délivrées pour l'Azerbaïdjan, Chypre et la Serbie est limitée aux parties géographiques des dits pays qui sont sous le contrôle des gouvernements respectifs. Pour plus d'informations, veuillez consulter http://gc-territorial-validity.cobx.org																								
9. Nom et adresse du souscripteur de la police (ou utilisateur du véhicule)			DOMAINE A F GROS 5 GRANDE RUE 21630 POMMARD																					
10. Cette carte a été délivrée par : Generali Iard, Société anonyme au capital de 94 630 300 euros Entreprise régie par le Code des assurances - 552 062 663 RCS Paris N° d'identifiant unique ADEME FR232327_03PBRV Siège social : 2 rue Pillet-Will - 75009 Paris Société appartenant au Groupe Generali immatriculé sur le registre italien des groupes d'assurances sous le numéro 026 Site internet : www.generali.fr			 713R P - 202404		11. Signature de l'assureur 																			
Déclarer votre sinistre depuis votre espace client www.monespace.generali.fr			Votre Intermédiaire 081654 CBT ARCHEREAU ET MAROLLEAU 20B RUE DU FG ST JACQUES BP 50052 21202 BEAUNE CEDEX Tél : 03 80 24 75 80																					
* CODE CATÉGORIE DE VÉHICULES : A. AUTOMOBILE (y compris Remorque dont le PTAC ≤ 500 kg) B. MOTOCYCLE C. CAMION OU TRACTEUR D. CYCLE À MOTEUR AUXILIAIRE E. AUTOBUS OU AUTOCAR F. REMORQUE G. AUTRES																								

Savez-vous que la vignette disparaît pour les véhicules immatriculés seulement ?

Si votre véhicule n'est pas immatriculé, et seulement dans ce cas, vous devez découper la vignette et l'apposer sur votre véhicule.

Elle doit être visible, y compris pour les engins de déplacement personnel motorisé :

- pour les 4 roues : en bas à droite du pare-brise
- pour les 2 roues : sur le garde-boue avant

Le papier vert disparaît. Vous pouvez désormais retrouver les documents dans votre espace client.





Votre conseil : (081654)
CBT ARCHEREAU ET MAROLLEAU
20B RUE DU FG ST JACQUES
BP 50052
21202 BEAUNE CEDEX
Tél. : 03 80 24 75 80
E-mail : beaune@agence.generali.fr

Votre Espace client
www.monespace.generali.fr
Personnel, sécurisé et disponible 24 h/24
Votre identifiant : DOMAIN50

Votre référence client
n° 016 094 421
Votre contrat n° AL 629 158

DOMAINE A F GROS
5 GRANDE RUE
21630 POMMARD



Mémo véhicule assuré

Paris, le 30 juin 2024

Madame, Monsieur,

Vous avez souscrit un contrat d'assurance Auto et nous vous remercions.
Voici les caractéristiques de votre police d'assurance :

DOMAINE A F GROS	
Nom, Prénom et Adresse souscripteur	DOMAINE A F GROS 5 GRANDE RUE 21630 POMMARD
Numéro de contrat	AL629158
Date de prise d'effet des garanties	01/08/2009
Numéro d'immatriculation du véhicule	5054KZ21
Marque et modèle du véhicule	BOBARD -

A quoi sert ce mémo ?

Ce mémo constitue une présomption d'assurance **pour les véhicules immatriculés** pendant les 15 jours suivant la date de prise d'effet de votre contrat d'assurance.
Pour les contrats dont la couverture est inférieure à 15 jours, la présomption d'assurance est valable jusqu'au terme de la période couverte.
A l'issue de cette période, seule l'inscription par l'assureur au Fichier des Véhicules Assurés (FVA) fera foi. Le fichier est utilisé par les forces de l'ordre pour effectuer des contrôles en bord de route.
Ce mémo n'implique pas une obligation de garantie à la charge de l'assureur.
Nous vous rappelons que l'assurance Responsabilité Civile auto est obligatoire et la conduite sans assurance est un délit qui peut s'accompagner d'une amende.

Vous avez la possibilité de vérifier si le véhicule immatriculé que vous conduisez est bien assuré :

- en consultant le site public FVA : www.fva-assurance.fr
- en appelant le serveur vocal : + (33) (0)1 83 64 32 22 (coût d'un appel local)

1 / 2



00-4140-8900-44-00000000

FILIP231 / 579165913





CERTIFICAT D'ASSURANCE

Du 01/08/24 au 31/07/25



Identification
5054KZ21

N°AL629158

Generali Iard

DOMAINE A F GROS
5 GRANDE RUE
21630 POMMARD

MODE D'EMPLOI : voir au verso

1. CARTE INTERNATIONALE D'ASSURANCE AUTOMOBILE INTERNATIONAL MOTOR INSURANCE CARD			2. ÉMISE AVEC L'AUTORISATION DU BUREAU CENTRAL FRANÇAIS																					
3. VALABLE			4. Code pays / Code assureur / Numéro																					
DU		AU																						
Jour	Mois	Année	Jour	Mois	Année																			
01	08	24	31	07	25																			
(Ces deux dates comprises)																								
5. N° d'immatriculation (ou à défaut) N° du châssis ou N° du moteur		6. Catégorie du véhicule*		7. Marque du véhicule																				
5054KZ21				BOBARD																				
8. VALIDITÉ TERRITORIALE Cette carte est valable pour les pays dont la case n'est pas rayée (pour information complémentaire, consulter www.cobx.org) Dans chaque pays visité, le Bureau de ce pays garantit, pour ce qui a trait à l'utilisation du véhicule décrit ici, la couverture d'assurance conformément aux lois de ce pays relatives à l'obligation d'assurance. Pour l'identification du Bureau approprié, voir au verso.																								
A	B	BG	CY [†]	CZ	D	DK	E	EST	F	FIN	GR	H	HR	I	IRL	IS	L	LT	LV	M	N	NL	P	PL
RO	S	SK	SLO	CH	AL	AND	AZ [†]	BIH	BY	IL	IR	MA	MD	MK	MNE	RUS	SRB [†]	TN	TR	UA	UK			
(†) La couverture d'assurance fournie par les cartes vertes délivrées pour l'Azerbaïdjan, Chypre et la Serbie est limitée aux parties géographiques des dits pays qui sont sous le contrôle des gouvernements respectifs. Pour plus d'informations, veuillez consulter http://gc-territorial-validity.cobx.org																								
9. Nom et adresse du souscripteur de la police (ou utilisateur du véhicule)			DOMAINE A F GROS 5 GRANDE RUE 21630 POMMARD																					
10. Cette carte a été délivrée par : Generali Iard, Société anonyme au capital de 94 630 300 euros Entreprise régie par le Code des assurances - 552 062 663 RCS Paris N° d'identifiant unique ADEME FR232327_03PBRV Siège social : 2 rue Pillet-Will - 75009 Paris Société appartenant au Groupe Generali immatriculé sur le registre italien des groupes d'assurances sous le numéro 026 Site internet : www.generali.fr			 713R P - 202404		11. Signature de l'assureur 																			
Déclarer votre sinistre depuis votre espace client www.monespace.generali.fr			Votre Intermédiaire 081654 CBT ARCHEREAU ET MAROLLEAU 20B RUE DU FG ST JACQUES BP 50052 21202 BEAUNE CEDEX Tél : 03 80 24 75 80																					
* CODE CATÉGORIE DE VÉHICULES : A. AUTOMOBILE (y compris Remorque dont le PTAC ≤ 500 kg) B. MOTOCYCLE C. CAMION OU TRACTEUR D. CYCLE À MOTEUR AUXILIAIRE E. AUTOBUS OU AUTOCAR F. REMORQUE G. AUTRES																								

Savez-vous que la vignette disparaît pour les véhicules immatriculés seulement ?

Si votre véhicule n'est pas immatriculé, et seulement dans ce cas, vous devez découper la vignette et l'apposer sur votre véhicule.

Elle doit être visible, y compris pour les engins de déplacement personnel motorisé :

- pour les 4 roues : en bas à droite du pare-brise
- pour les 2 roues : sur le garde-boue avant

Le papier vert disparaît. Vous pouvez désormais retrouver les documents dans votre espace client.





Votre conseil : (081654)
CBT ARCHEREAU ET MAROLLEAU
20B RUE DU FG ST JACQUES
BP 50052
21202 BEAUNE CEDEX
Tél. : 03 80 24 75 80
E-mail : beaune@agence.generali.fr

Votre Espace client
www.monespace.generali.fr
Personnel, sécurisé et disponible 24 h/24
Votre identifiant : DOMAIN50

Votre référence client
n° 016 094 421
Votre contrat n° AL 629 174

DOMAINE A F GROS
5 GRANDE RUE
21630 POMMARD



Mémo véhicule assuré

Paris, le 30 juin 2024

Madame, Monsieur,

Vous avez souscrit un contrat d'assurance Auto et nous vous remercions.
Voici les caractéristiques de votre police d'assurance :

DOMAINE A F GROS	
Nom, Prénom et Adresse souscripteur	DOMAINE A F GROS 5 GRANDE RUE 21630 POMMARD
Numéro de contrat	AL629174
Date de prise d'effet des garanties	01/08/2009
Numéro d'immatriculation du véhicule	H16T
Marque et modèle du véhicule	FENWICK -

A quoi sert ce mémo ?

Ce mémo constitue une présomption d'assurance **pour les véhicules immatriculés** pendant les 15 jours suivant la date de prise d'effet de votre contrat d'assurance.
Pour les contrats dont la couverture est inférieure à 15 jours, la présomption d'assurance est valable jusqu'au terme de la période couverte.

A l'issue de cette période, seule l'inscription par l'assureur au Fichier des Véhicules Assurés (FVA) fera foi. Le fichier est utilisé par les forces de l'ordre pour effectuer des contrôles en bord de route.
Ce mémo n'implique pas une obligation de garantie à la charge de l'assureur.

Nous vous rappelons que l'assurance Responsabilité Civile auto est obligatoire et la conduite sans assurance est un délit qui peut s'accompagner d'une amende.

Vous avez la possibilité de vérifier si le véhicule immatriculé que vous conduisez est bien assuré :

- en consultant le site public FVA : www.fva-assurance.fr
- en appelant le serveur vocal : + (33) (0)1 83 64 32 22 (coût d'un appel local)

1 / 2



FILIP231 / 579165916

00-24CC-0900-PP000000



00000044-0051-0347-00

CERTIFICAT D'ASSURANCE

Du 01/08/24 au 31/07/25



Identification
H16T

N°AL629174

Generali Iard

DOMAINE A F GROS
5 GRANDE RUE
21630 POMMARD

MODE D'EMPLOI : voir au verso

1. CARTE INTERNATIONALE D'ASSURANCE AUTOMOBILE INTERNATIONAL MOTOR INSURANCE CARD						2. ÉMISE AVEC L'AUTORISATION DU BUREAU CENTRAL FRANÇAIS																		
3. VALABLE						4. Code pays / Code assureur / Numéro																		
DU			AU			F / 128 / AL629174																		
Jour	Mois	Année	Jour	Mois	Année																			
01	08	24	31	07	25																			
(Ces deux dates comprises)																								
5. N° d'immatriculation (ou à défaut) N° du châssis ou N° du moteur				6. Catégorie du véhicule*		7. Marque du véhicule																		
H16T						FENWICK																		
8. VALIDITÉ TERRITORIALE Cette carte est valable pour les pays dont la case n'est pas rayée (pour information complémentaire, consulter www.cobx.org) Dans chaque pays visité, le Bureau de ce pays garantit, pour ce qui a trait à l'utilisation du véhicule décrit ici, la couverture d'assurance conformément aux lois de ce pays relatives à l'obligation d'assurance. Pour l'identification du Bureau approprié, voir au verso.																								
A	B	BG	CY	CZ	D	DK	E	EST	F	FIN	GR	H	HR	I	IRL	IS	L	LT	LV	M	N	NL	P	PL
RO	S	SK	SLO	CH	AL	AND	AZ	BIH	BY	IL	IT	MA	MD	MK	MNE	RS	SRB	TN	TR	UA	UK			
(*) La couverture d'assurance fournie par les cartes vertes délivrées pour l'Azerbaïdjan, Chypre et la Serbie est limitée aux parties géographiques des dits pays qui sont sous le contrôle des gouvernements respectifs. Pour plus d'informations, veuillez consulter http://gc-territorial-validity.cobx.org																								
9. Nom et adresse du souscripteur de la police (ou utilisateur du véhicule)						DOMAINE A F GROS 5 GRANDE RUE 21630 POMMARD																		
10. Cette carte a été délivrée par : Generali Iard, Société anonyme au capital de 94 630 300 euros Entreprise régie par le Code des assurances - 552 062 663 RCS Paris N° d'identifiant unique ADEME FR232327_03PBRV Siège social : 2 rue Pillet-Will - 75009 Paris Société appartenant au Groupe Generali immatriculé sur le registre italien des groupes d'assurances sous le numéro 026 Site internet : www.generali.fr						 713R P - 202404			11. Signature de l'assureur 															
Déclarer votre sinistre depuis votre espace client www.monespace.generali.fr						Votre Intermédiaire 081654 CBT ARCHEREAU ET MAROLLEAU 20B RUE DU FG ST JACQUES BP 50052 21202 BEAUNE CEDEX Tél : 03 80 24 75 80																		
* CODE CATÉGORIE DE VÉHICULES : A. AUTOMOBILE (y compris Remorque dont le PTAC ≤ 500 kg) B. MOTOCYCLE C. CAMION OU TRACTEUR D. CYCLE À MOTEUR AUXILIAIRE E. AUTOBUS OU AUTOCAR F. REMORQUE G. AUTRES																								

Savez-vous que la vignette disparaît pour les véhicules immatriculés seulement ?

Si votre véhicule n'est pas immatriculé, et seulement dans ce cas, vous devez découper la vignette et l'apposer sur votre véhicule.

Elle doit être visible, y compris pour les engins de déplacement personnel motorisé :

- pour les 4 roues : en bas à droite du pare-brise
- pour les 2 roues : sur le garde-boue avant

Le papier vert disparaît. Vous pouvez désormais retrouver les documents dans votre espace client.



713R

FILEP231/579165916

713R P



Votre conseil : (081654)
CBT ARCHEREAU ET MAROLLEAU
20B RUE DU FG ST JACQUES
BP 50062
21202 BEAUNE CEDEX
Tél. : 03 80 24 75 80
E-mail : beaune@agence.generali.fr

Votre Espace client
www.monespace.generali.fr
Personnel, sécurisé et disponible 24 h/24
Votre identifiant : DOMAIN50

Votre référence client
n° 016 094 421
Votre contrat n° AR 140 009

DOMAINE A F GROS
5 GRANDE RUE
21630 POMMARD



Mémo véhicule assuré

Paris, le 30 juin 2024

Madame, Monsieur,

Vous avez souscrit un contrat d'assurance Auto et nous vous remercions.
Voici les caractéristiques de votre police d'assurance :

DOMAINE A F GROS	
Nom, Prénom et Adresse souscripteur	DOMAINE A F GROS 5 GRANDE RUE 21630 POMMARD
Numéro de contrat	AR140009
Date de prise d'effet des garanties	10/12/2017
Numéro d'immatriculation du véhicule	AS-909-AF
Marque et modèle du véhicule	TECNOMA MILLESIME

A quoi sert ce mémo ?

Ce mémo constitue une présomption d'assurance **pour les véhicules immatriculés** pendant les 15 jours suivant la date de prise d'effet de votre contrat d'assurance.
Pour les contrats dont la couverture est inférieure à 15 jours, la présomption d'assurance est valable jusqu'au terme de la période couverte.

A l'issue de cette période, seule l'inscription par l'assureur au Fichier des Véhicules Assurés (FVA) fera foi. Le fichier est utilisé par les forces de l'ordre pour effectuer des contrôles en bord de route.
Ce mémo n'implique pas une obligation de garantie à la charge de l'assureur.

Nous vous rappelons que l'assurance Responsabilité Civile auto est obligatoire et la conduite sans assurance est un délit qui peut s'accompagner d'une amende.

Vous avez la possibilité de vérifier si le véhicule immatriculé que vous conduisez est bien assuré :

- en consultant le site public FVA : www.fva-assurance.fr
- en appelant le serveur vocal : + (33) (0)1 83 64 32 22 (coût d'un appel local)

1 / 2



FILIP231 / 579168835

00000044-0002-0347-00



CERTIFICAT D'ASSURANCE

Du 01/08/24 au 31/07/25



Identification
AS-909-AF

N°AR140009

Generali Iard

DOMAINE A F GROS
5 GRANDE RUE
21630 POMMARD

MODE D'EMPLOI : voir au verso

1. CARTE INTERNATIONALE D'ASSURANCE AUTOMOBILE INTERNATIONAL MOTOR INSURANCE CARD				2. ÉMISE AVEC L'AUTORISATION DU BUREAU CENTRAL FRANÇAIS																				
3. VALABLE				4. Code pays / Code assureur / Numéro																				
DU		AU																						
Jour	Mois	Année	Jour	Mois	Année																			
01	08	24	31	07	25	F / 128 / AR140009																		
(Ces deux dates comprises)																								
5. N° d'immatriculation (ou à défaut) N° du châssis ou N° du moteur			6. Catégorie du véhicule*		7. Marque du véhicule																			
AS-909-AF					TECNOMA																			
8. VALIDITÉ TERRITORIALE Cette carte est valable pour les pays dont la case n'est pas rayée (pour information complémentaire, consulter www.cobx.org) Dans chaque pays visité, le Bureau de ce pays garantit, pour ce qui a trait à l'utilisation du véhicule décrit ici, la couverture d'assurance conformément aux lois de ce pays relatives à l'obligation d'assurance. Pour l'identification du Bureau approprié, voir au verso.																								
A	B	BG	CY	CZ	D	DK	E	EST	F	FIN	GR	H	HR	I	IRL	IS	L	LT	LV	M	N	NL	P	PL
RO	S	SK	SLO	CH	AL	AND	AZ	BIH	BY	IL	IR	MA	MD	MK	MNE	RU	SRB	TN	TR	UA	UK			
(**) La couverture d'assurance fournie par les cartes vertes délivrées pour l'Azerbaïdjan, Chypre et la Serbie est limitée aux parties géographiques des dits pays qui sont sous le contrôle des gouvernements respectifs. Pour plus d'informations, veuillez consulter http://gc-territorial-validity.cobx.org																								
9. Nom et adresse du souscripteur de la police (ou utilisateur du véhicule)				DOMAINE A F GROS 5 GRANDE RUE 21630 POMMARD																				
10. Cette carte a été délivrée par : Generali Iard, Société anonyme au capital de 94 630 300 euros Entreprise régie par le Code des assurances - 552 062 663 RCS Paris N° d'identifiant unique ADEME FR232327_03PBRV Siège social : 2 rue Pillet-Will - 75009 Paris Société appartenant au Groupe Generali immatriculé sur le registre italien des groupes d'assurances sous le numéro 026 Site internet : www.generali.fr				 713R P - 202404		11. Signature de l'assureur 																		
Déclarer votre sinistre depuis votre espace client www.monespace.generali.fr				Votre Intermédiaire 081654 CBT ARCHEREAU ET MAROLLEAU 20B RUE DU FG ST JACQUES BP 50052 21202 BEAUNE CEDEX Tél : 03 80 24 75 80																				
Extension aux remorques et matériels agricoles remorqués non immatriculés																								
* CODE CATÉGORIE DE VÉHICULES : A. AUTOMOBILE (y compris Remorque dont le PTAC ≤ 500 kg) B. MOTOCYCLE C. CAMION OU TRACTEUR D. CYCLE À MOTEUR AUXILIAIRE E. AUTOBUS OU AUTOCAR F. REMORQUE G. AUTRES																								

Savez-vous que la vignette disparaît pour les véhicules immatriculés seulement ?

Si votre véhicule n'est pas immatriculé, et seulement dans ce cas, vous devez découper la vignette et l'apposer sur votre véhicule.

Elle doit être visible, y compris pour les engins de déplacement personnel motorisé :

- pour les 4 roues : en bas à droite du pare-brise
- pour les 2 roues : sur le garde-boue avant

Le papier vert disparaît. Vous pouvez désormais retrouver les documents dans votre espace client.





Votre conseil : (081654)
CBT ARCHEREAU ET MAROLLEAU
20B RUE DU FG ST JACQUES
BP 50052
21202 BEAUNE CEDEX
Tél. : 03 80 24 75 80
E-mail : beaune@agence.generali.fr

Votre Espace client
www.monespace.generali.fr
Personnel, sécurisé et disponible 24 h/24
Votre identifiant : DOMAIN50

Votre référence client
n° 016 094 421
Votre contrat L'AUTO GENERALI
n° AL 629 256

DOMAINE AF GROS
5 GRANDE RUE
21630 POMMARD



Mémo véhicule assuré

Paris, le 30 juin 2024

Madame, Monsieur,

Vous avez souscrit un contrat d'assurance Auto et nous vous remercions.
Voici les caractéristiques de votre police d'assurance :

DOMAINE AF GROS	
Nom, Prénom et Adresse souscripteur	DOMAINE AF GROS 5 GRANDE RUE 21630 POMMARD
Numéro de contrat	AL629256
Date de prise d'effet des garanties	06/11/2020
Numéro d'immatriculation du véhicule	FV-715-YN
Marque et modèle du véhicule	VOLKSWAGEN CRAFTER 35 35 L3H3 2.0 TDI 140
Type de remorques assurées	Extension de garantie sur remorque jusqu'à 500 KG

A quoi sert ce mémo ?

Ce mémo constitue une présomption d'assurance **pour les véhicules immatriculés** pendant les 15 jours suivant la date de prise d'effet de votre contrat d'assurance.
Pour les contrats dont la couverture est inférieure à 15 jours, la présomption d'assurance est valable jusqu'au terme de la période couverte.
A l'issue de cette période, seule l'inscription par l'assureur au Fichier des Véhicules Assurés (FVA) fera foi. Le fichier est utilisé par les forces de l'ordre pour effectuer des contrôles en bord de route.
Ce mémo n'implique pas une obligation de garantie à la charge de l'assureur.
Nous vous rappelons que l'assurance Responsabilité Civile auto est obligatoire et la conduite sans assurance est un délit qui peut s'accompagner d'une amende.



1 / 2



00-2760-5900-11000000

DOMAINE AF GROS
 5 GRANDE RUE
 21630 POMMARD

MODE D'EMPLOI : voir au verso

1. CARTE INTERNATIONALE D'ASSURANCE AUTOMOBILE INTERNATIONAL MOTOR INSURANCE CARD				2. ÉMISE AVEC L'AUTORISATION DU BUREAU CENTRAL FRANÇAIS																				
3. VALABLE				4. Code pays / Code assureur / Numéro																				
DU		AU																						
Jour	Mois	Année	Jour	Mois	Année																			
01	08	24	31	07	25	F / 128 / AL629256																		
(Ces deux dates comprises)																								
5. N° d'immatriculation (ou à défaut) N° du châssis ou N° du moteur			6. Catégorie du véhicule*		7. Marque du véhicule																			
FV-715-YN			A		VOLKSWAGEN																			
8. VALIDITÉ TERRITORIALE Cette carte est valable pour les pays dont la case n'est pas rayée (pour information complémentaire, consulter www.cobx.org) Dans chaque pays visité, le Bureau de ce pays garantit, pour ce qui a trait à l'utilisation du véhicule décrit ici, la couverture d'assurance conformément aux lois de ce pays relatives à l'obligation d'assurance. Pour l'identification du Bureau approprié, voir au verso.																								
A	B	BG	CY ^(*)	CZ	D	DK	E	EST	F	FIN	GR	H	HR	I	IRL	IS	L	LT	LV	M	N	NL	P	PL
RO	S	SK	SLO	CH	AL	AND	AZ ^(*)	BIH	BY	IL	IR	MA	MD	MK	MNE	RUS	SRB ^(*)	TN	TR	UA	UK			
(**) La couverture d'assurance fournie par les cartes vertes délivrées pour l'Azerbaïdjan, Chypre et la Serbie est limitée aux parties géographiques des dits pays qui sont sous le contrôle des gouvernements respectifs. Pour plus d'informations, veuillez consulter http://gc-territorial-validity.cobx.org																								
9. Nom et adresse du souscripteur de la police (ou utilisateur du véhicule)				DOMAINE AF GROS 5 GRANDE RUE 21630 POMMARD																				
10. Cette carte a été délivrée par : Generali Iard, Société anonyme au capital de 94 630 300 euros Entreprise régie par le Code des assurances - 552 062 663 RCS Paris N° d'identifiant unique ADEME FR232327_03PBRV Siège social : 2 rue Pillet-Will - 75009 Paris Société appartenant au Groupe Generali Immatriculé sur le registre italien des groupes d'assurances sous le numéro 026 Site internet : www.generalif.fr				 GENERALI		11. Signature de l'assureur  713R P - 202404																		
GENERALI Contacter votre Assistance 24/7 - https://c.generalif.fr/assistanceGenerali - Ou au + (33) (0)1 41 85 84 83 Déclarer votre sinistre depuis votre espace client www.monespace.generalif.fr - Pour contacter un réparateur agréé bris de glace au 09 70 80 60 01 - Garantie Bris de Glaces sans franchise						Votre Intermédiaire 081654 CBT ARCHEREAU ET MAROLLEAU 20B RUE DU FG ST JACQUES BP 50052 21202 BEAUNE CEDEX Tél : 03 80 24 75 80																		
* CODE CATÉGORIE DE VÉHICULES : A. AUTOMOBILE (y compris Remorque dont le PTAC ≤ 500 kg) B. MOTOCYCLE C. CAMION OU TRACTEUR D. CYCLE À MOTEUR AUXILIAIRE E. AUTOBUS OU AUTOCAR F. REMORQUE G. AUTRES																								

Savez-vous que la vignette disparaît pour les véhicules immatriculés seulement ?

Si votre véhicule n'est pas immatriculé, et seulement dans ce cas, vous devez découper la vignette et l'apposer sur votre véhicule.

Elle doit être visible, y compris pour les engins de déplacement personnel motorisé :

- pour les 4 roues : en bas à droite du pare-brise
- pour les 2 roues : sur le garde-boue avant

Le papier vert disparaît. Vous pouvez désormais retrouver les documents dans votre espace client.



713R P - 202404

713R

713R P



Votre conseil : (081654)
CBT ARCHEREAU ET MAROLLEAU
20B RUE DU FG ST JACQUES
BP 50052
21202 BEAUNE CEDEX
Tél. : 03 80 24 75 80
E-mail : beaune@agence.generali.fr

Votre Espace client
www.monespace.generali.fr
Personnel, sécurisé et disponible 24 h/24
Votre identifiant : DOMAIN50

Votre référence client
n° 016 094 421
Votre contrat L'AUTO GENERALI
n° AL 629 256

DOMAINE AF GROS
5 GRANDE RUE
21630 POMMARD



Mémo véhicule assuré

Paris, le 30 juin 2024

Madame, Monsieur,

Vous avez souscrit un contrat d'assurance Auto et nous vous remercions.
Voici les caractéristiques de votre police d'assurance :

DOMAINE AF GROS	
Nom, Prénom et Adresse souscripteur	DOMAINE AF GROS 5 GRANDE RUE 21630 POMMARD
Numéro de contrat	AL629256
Date de prise d'effet des garanties	06/11/2020
Numéro d'immatriculation du véhicule	2469TE21
Marque et modèle du véhicule	SERDE -

A quoi sert ce mémo ?

Ce mémo constitue une présomption d'assurance **pour les véhicules immatriculés** pendant les 15 jours suivant la date de prise d'effet de votre contrat d'assurance.
Pour les contrats dont la couverture est inférieure à 15 jours, la présomption d'assurance est valable jusqu'au terme de la période couverte.

A l'issue de cette période, seule l'inscription par l'assureur au Fichier des Véhicules Assurés (FVA) fera foi. Le fichier est utilisé par les forces de l'ordre pour effectuer des contrôles en bord de route.
Ce mémo n'implique pas une obligation de garantie à la charge de l'assureur.

Nous vous rappelons que l'assurance Responsabilité Civile auto est obligatoire et la conduite sans assurance est un délit qui peut s'accompagner d'une amende.

Vous avez la possibilité de vérifier si le véhicule immatriculé que vous conduisez est bien assuré :

- en consultant le site public FVA : www.fva-assurance.fr
- en appelant le serveur vocal : + (33) (0)1 83 64 32 22 (coût d'un appel local)







00-2FED-7500-11000000

DOMAINE AF GROS
 5 GRANDE RUE
 21630 POMMARD

MODE D'EMPLOI : voir au verso

1. CARTE INTERNATIONALE D'ASSURANCE AUTOMOBILE INTERNATIONAL MOTOR INSURANCE CARD			2. ÉMISE AVEC L'AUTORISATION DU BUREAU CENTRAL FRANÇAIS																					
3. VALABLE			4. Code pays / Code assureur / Numéro																					
DU		AU																						
Jour	Mois	Année	Jour	Mois	Année																			
01	08	24	31	07	25																			
(Ces deux dates comprises)																								
5. N° d'immatriculation (ou à défaut) N° du châssis ou N° du moteur		6. Catégorie du véhicule*		7. Marque du véhicule																				
2469TE21		F		SERDE																				
8. VALIDITÉ TERRITORIALE Cette carte est valable pour les pays dont la case n'est pas rayée (pour information complémentaire, consulter www.cobx.org) Dans chaque pays visité, le Bureau de ce pays garantit, pour ce qui a trait à l'utilisation du véhicule décrit ici, la couverture d'assurance conformément aux lois de ce pays relatives à l'obligation d'assurance. Pour l'identification du Bureau approprié, voir au verso.																								
A	B	BG	CY	CZ	D	DK	E	EST	F	FIN	GR	H	HR	I	IRL	IS	L	LT	LV	M	N	NL	P	PL
RO	S	SK	SLO	CH	AL	AND	AZ	BIH	BY	IL	IR	MA	MD	MK	MNE	RUS	SRB	TN	TR	UA	UK			
(*) La couverture d'assurance fournie par les cartes vertes délivrées pour l'Azerbaïdjan, Chypre et la Serbie est limitée aux parties géographiques des dits pays qui sont sous le contrôle des gouvernements respectifs. Pour plus d'informations, veuillez consulter http://gc-territorial-validity.cobx.org																								
9. Nom et adresse du souscripteur de la police (ou utilisateur du véhicule)			DOMAINE AF GROS 5 GRANDE RUE 21630 POMMARD																					
10. Cette carte a été délivrée par : Generali Iard, Société anonyme au capital de 94 630 300 euros Entreprise régie par le Code des assurances - 552 062 663 RCS Paris N° d'identifiant unique ADEME FR232327_03PBRV Siège social : 2 rue Pillet-Will - 75009 Paris Société appartenant au Groupe Generali immatriculé sur le registre italien des groupes d'assurances sous le numéro 026 Site internet : www.generali.fr			 713R P - 202404		11. Signature de l'assureur 																			
Déclarer votre sinistre depuis votre espace client www.monespace.generali.fr			Votre Intermédiaire 081654 CBT ARCHEREAU ET MAROLLEAU 20B RUE DU FG ST JACQUES BP 50052 21202 BEAUNE CEDEX Tél : 03 80 24 75 80																					
* CODE CATÉGORIE DE VÉHICULES : A. AUTOMOBILE (y compris Remorque dont le PTAC ≤ 500 kg) B. MOTOCYCLE C. CAMION OU TRACTEUR D. CYCLE À MOTEUR AUXILIAIRE E. AUTOBUS OU AUTOCAR F. REMORQUE G. AUTRES																								

Savez-vous que la vignette disparaît pour les véhicules immatriculés seulement ?

Si votre véhicule n'est pas immatriculé, et seulement dans ce cas, vous devez découper la vignette et l'apposer sur votre véhicule.

Elle doit être visible, y compris pour les engins de déplacement personnel motorisé :

- pour les 4 roues : en bas à droite du pare-brise
- pour les 2 roues : sur le garde-boue avant

Le papier vert disparaît. Vous pouvez désormais retrouver les documents dans votre espace client.



713R
FILIP231 / 579165918

713R P



Votre conseil : (081654)
CBT ARCHEREAU ET MAROLLEAU
20B RUE DU FG ST JACQUES
BP 50052
21202 BEAUNE CEDEX
Tél. : 03 80 24 75 80
E-mail : beaune@agence.generali.fr

Votre Espace client
www.monespace.generali.fr
Personnel, sécurisé et disponible 24 h/24
Votre identifiant : DOMAIN50

Votre référence client
n° 016 094 421
Votre contrat L'AUTO GENERALI
n° AL 629 276

DOMAINE AF GROS
5 GRANDE RUE
21630 POMMARD



Mémo véhicule assuré

Paris, le 30 juin 2024

Madame, Monsieur,

Vous avez souscrit un contrat d'assurance Auto et nous vous remercions.
Voici les caractéristiques de votre police d'assurance :

DOMAINE AF GROS	
Nom, Prénom et Adresse souscripteur	DOMAINE AF GROS 5 GRANDE RUE 21630 POMMARD
Numéro de contrat	AL629276
Date de prise d'effet des garanties	25/06/2021
Numéro d'immatriculation du véhicule	FX-229-NT
Marque et modèle du véhicule	LAND ROVER VELAR P400EP400E AWD R-DYNAMIC
Type de remorques assurées	Extension de garantie sur remorque jusqu'à 500 KG

A quoi sert ce mémo ?

Ce mémo constitue une présomption d'assurance pour les véhicules immatriculés pendant les 15 jours suivant la date de prise d'effet de votre contrat d'assurance.
Pour les contrats dont la couverture est inférieure à 15 jours, la présomption d'assurance est valable jusqu'au terme de la période couverte.
A l'issue de cette période, seule l'inscription par l'assureur au Fichier des Véhicules Assurés (FVA) fera foi. Le fichier est utilisé par les forces de l'ordre pour effectuer des contrôles en bord de route.
Ce mémo n'implique pas une obligation de garantie à la charge de l'assureur.
Nous vous rappelons que l'assurance Responsabilité Civile auto est obligatoire et la conduite sans assurance est un délit qui peut s'accompagner d'une amende.

1 / 2



FILIP231 / 579165925

00-ZFC0-8800-PP000000






00-2160-6900-11000000

DOMAINE AF GROS
 5 GRANDE RUE
 21630 POMMARD

MODE D'EMPLOI : voir au verso

1. CARTE INTERNATIONALE D'ASSURANCE AUTOMOBILE INTERNATIONAL MOTOR INSURANCE CARD			2. ÉMISE AVEC L'AUTORISATION DU BUREAU CENTRAL FRANÇAIS																																																				
3. VALABLE			4. Code pays / Code assureur / Numéro																																																				
<table border="1"> <tr> <th colspan="2">DU</th> <th colspan="4">AU</th> </tr> <tr> <th>Jour</th> <th>Mois</th> <th>Année</th> <th>Jour</th> <th>Mois</th> <th>Année</th> </tr> <tr> <td>01</td> <td>08</td> <td>24</td> <td>31</td> <td>07</td> <td>25</td> </tr> </table> <p>(Ces deux dates comprises)</p>			DU		AU				Jour	Mois	Année	Jour	Mois	Année	01	08	24	31	07	25	F / 128 / AL629276																																		
DU		AU																																																					
Jour	Mois	Année	Jour	Mois	Année																																																		
01	08	24	31	07	25																																																		
5. N° d'immatriculation (ou à défaut) N° du châssis ou N° du moteur		6. Catégorie du véhicule*	7. Marque du véhicule																																																				
FX-229-NT		A	LAND ROVER																																																				
8. VALIDITÉ TERRITORIALE Cette carte est valable pour les pays dont la case n'est pas rayée (pour information complémentaire, consulter www.cobx.org) Dans chaque pays visité, le Bureau de ce pays garantit, pour ce qui a trait à l'utilisation du véhicule décrit ici, la couverture d'assurance conformément aux lois de ce pays relatives à l'obligation d'assurance. Pour l'identification du Bureau approprié, voir au verso.																																																							
<table border="1"> <tr> <td>A</td><td>B</td><td>BG</td><td>CY</td><td>CZ</td><td>D</td><td>DK</td><td>E</td><td>EST</td><td>F</td><td>FIN</td><td>GR</td><td>H</td><td>HR</td><td>I</td><td>IRL</td><td>IS</td><td>L</td><td>LT</td><td>LV</td><td>M</td><td>N</td><td>NL</td><td>P</td><td>PL</td> </tr> <tr> <td>RO</td><td>S</td><td>SK</td><td>SLO</td><td>CH</td><td>AL</td><td>AND</td><td>AZ</td><td>BIH</td><td>BY</td><td>IL</td><td>IR</td><td>MA</td><td>MD</td><td>MK</td><td>MNE</td><td>RUS</td><td>SRB</td><td>TN</td><td>TR</td><td>UA</td><td>UK</td><td></td><td></td><td></td> </tr> </table>						A	B	BG	CY	CZ	D	DK	E	EST	F	FIN	GR	H	HR	I	IRL	IS	L	LT	LV	M	N	NL	P	PL	RO	S	SK	SLO	CH	AL	AND	AZ	BIH	BY	IL	IR	MA	MD	MK	MNE	RUS	SRB	TN	TR	UA	UK			
A	B	BG	CY	CZ	D	DK	E	EST	F	FIN	GR	H	HR	I	IRL	IS	L	LT	LV	M	N	NL	P	PL																															
RO	S	SK	SLO	CH	AL	AND	AZ	BIH	BY	IL	IR	MA	MD	MK	MNE	RUS	SRB	TN	TR	UA	UK																																		
(*) La couverture d'assurance fournie par les cartes vertes délivrées pour l'Azerbaïdjan, Chypre et la Serbie est limitée aux parties géographiques des dits pays qui sont sous le contrôle des gouvernements respectifs. Pour plus d'informations, veuillez consulter http://gc-territorial-validity.cobx.org																																																							
9. Nom et adresse du souscripteur de la police (ou utilisateur du véhicule)			DOMAINE AF GROS 5 GRANDE RUE 21630 POMMARD																																																				
10. Cette carte a été délivrée par :		 GENERALI	713R P - 202404	11. Signature de l'assureur																																																			
Generali Iard, Société anonyme au capital de 94 630 300 euros Entreprise régie par le Code des assurances - 552 062 663 RCS Paris N° d'identifiant unique ADEME FR232327_03PBRV Siège social : 2 rue Pillet-Will - 75009 Paris Société appartenant au Groupe Generali Immatriculé sur le registre italien des groupes d'assurances sous le numéro 026 Site internet : www.generali.fr				Votre Intermédiaire 081654 CBT ARCHEREAU ET MAROLLEAU 20B RUE DU FG ST JACQUES BP 50052 21202 BEAUNE CEDEX Tél : 03 80 24 75 80																																																			
GENERALI Contacter votre Assistance 24/7 - https://c.generali.fr/assistanceGenerali - Ou au + (33) (0)1 41 85 84 83 Déclarer votre sinistre depuis votre espace client www.monespace.generali.fr - Pour contacter un réparateur agréé bris de glace au 09 70 80 60 01 - Garantie Bris de Glaces sans franchise																																																							
* CODE CATÉGORIE DE VÉHICULES : A. AUTOMOBILE (y compris Remorque dont le PTAC ≤ 500 kg) B. MOTOCYCLE C. CAMION OU TRACTEUR D. CYCLE À MOTEUR AUXILIAIRE E. AUTOBUS OU AUTOCAR F. REMORQUE G. AUTRES																																																							

Savez-vous que la vignette disparaît pour les véhicules immatriculés seulement ?

Si votre véhicule n'est pas immatriculé, et seulement dans ce cas, vous devez découper la vignette et l'apposer sur votre véhicule.

Elle doit être visible, y compris pour les engins de déplacement personnel motorisé :

- pour les 4 roues : en bas à droite du pare-brise
- pour les 2 roues : sur le garde-boue avant

Le papier vert disparaît. Vous pouvez désormais retrouver les documents dans votre espace client.



713R

FILIP231 / 579165925

713R P



Votre conseil : (081654)
CBT ARCHEREAU ET MAROLLEAU
20B RUE DU FG ST JACQUES
BP 50052
21202 BEAUNE CEDEX
Tél. : 03 80 24 75 80
E-mail : beaune@agence.generali.fr

Votre Espace client
www.monespace.generali.fr
Personnel, sécurisé et disponible 24 h/24
Votre identifiant : DOMAIN50

Votre référence client
n° 016 094 421
Votre contrat L'AUTO GENERALI
n° AL 629 276

DOMAINE AF GROS
5 GRANDE RUE
21630 POMMARD



Mémo véhicule assuré

Paris, le 30 juin 2024

Madame, Monsieur,

Vous avez souscrit un contrat d'assurance Auto et nous vous remercions.
Voici les caractéristiques de votre police d'assurance :

DOMAINE AF GROS	
Nom, Prénom et Adresse souscripteur	DOMAINE AF GROS 5 GRANDE RUE 21630 POMMARD
Numéro de contrat	AL629276
Date de prise d'effet des garanties	01/08/2009
Numéro d'immatriculation du véhicule	2469TE21
Marque et modèle du véhicule	SERDE -

A quoi sert ce mémo ?

Ce mémo constitue une présomption d'assurance **pour les véhicules immatriculés** pendant les 15 jours suivant la date de prise d'effet de votre contrat d'assurance.
Pour les contrats dont la couverture est inférieure à 15 jours, la présomption d'assurance est valable jusqu'au terme de la période couverte.
A l'issue de cette période, seule l'inscription par l'assureur au Fichier des Véhicules Assurés (FVA) fera foi. Le fichier est utilisé par les forces de l'ordre pour effectuer des contrôles en bord de route.
Ce mémo n'implique pas une obligation de garantie à la charge de l'assureur.
Nous vous rappelons que l'assurance Responsabilité Civile auto est obligatoire et la conduite sans assurance est un délit qui peut s'accompagner d'une amende.

Vous avez la possibilité de vérifier si le véhicule immatriculé que vous conduisez est bien assuré :

- en consultant le site public FVA : www.fva-assurance.fr
- en appelant le serveur vocal : + (33) (0)1 83 64 32 22 (coût d'un appel local)







00-2160-1900-PP000000

DOMAINE AF GROS
 5 GRANDE RUE
 21630 POMMARD

MODE D'EMPLOI : voir au verso

1. CARTE INTERNATIONALE D'ASSURANCE AUTOMOBILE INTERNATIONAL MOTOR INSURANCE CARD						2. ÉMISE AVEC L'AUTORISATION DU BUREAU CENTRAL FRANÇAIS																		
3. VALABLE						4. Code pays / Code assureur / Numéro																		
DU		AU				F / 128 / AL629276																		
Jour	Mois	Année	Jour	Mois	Année																			
01	08	24	31	07	25																			
(Ces deux dates comprises)																								
5. N° d'immatriculation (ou à défaut) N° du châssis ou N° du moteur			6. Catégorie du véhicule*			7. Marque du véhicule																		
2469TE21			F			SERDE																		
8. VALIDITÉ TERRITORIALE Cette carte est valable pour les pays dont la case n'est pas rayée (pour information complémentaire, consulter www.cobx.org) Dans chaque pays visité, le Bureau de ce pays garantit, pour ce qui a trait à l'utilisation du véhicule décrit ici, la couverture d'assurance conformément aux lois de ce pays relatives à l'obligation d'assurance. Pour l'identification du Bureau approprié, voir au verso.																								
A	B	BG	CY	CZ	D	DK	E	EST	F	FIN	GR	H	HR	I	IRL	IS	L	LT	LV	M	N	NL	P	PL
RO	S	SK	SLO	CH	AL	AND	AZ	BIH	BY	IL	IR	MA	MD	MK	MNE	RUS	SRB	TN	TR	UA	UK			
(**) La couverture d'assurance fournie par les cartes vertes délivrées pour l'Azerbaïdjan, Chypre et la Serbie est limitée aux parties géographiques des dits pays qui sont sous le contrôle des gouvernements respectifs. Pour plus d'informations, veuillez consulter http://gc-territorial-validity.cobx.org																								
9. Nom et adresse du souscripteur de la police (ou utilisateur du véhicule)						DOMAINE AF GROS 5 GRANDE RUE 21630 POMMARD																		
10. Cette carte a été délivrée par : Generali Iard, Société anonyme au capital de 94 630 300 euros Entreprise régie par le Code des assurances - 552 062 663 RCS Paris N° d'identifiant unique ADEME FR232327_03PBRV Siège social : 2 rue Pillet-Will - 75009 Paris Société appartenant au Groupe Generali immatriculé sur le registre italien des groupes d'assurances sous le numéro 026 Site internet : www.generali.fr						 713R P - 202404			11. Signature de l'assureur 															
Déclarer votre sinistre depuis votre espace client www.monespace.generali.fr									Votre Intermédiaire 081654 CBT ARCHEREAU ET MAROLLEAU 20B RUE DU FG ST JACQUES BP 50052 21202 BEAUNE CEDEX Tél : 03 80 24 75 80															
* CODE CATÉGORIE DE VÉHICULES : A. AUTOMOBILE (y compris Remorque dont le PTAC ≤ 500 kg) B. MOTOCYCLE C. CAMION OU TRACTEUR D. CYCLE À MOTEUR AUXILIAIRE E. AUTOBUS OU AUTOCAR F. REMORQUE G. AUTRES																								

Savez-vous que la vignette disparaît pour les véhicules immatriculés seulement ?

Si votre véhicule n'est pas immatriculé, et seulement dans ce cas, vous devez découper la vignette et l'apposer sur votre véhicule.

Elle doit être visible, y compris pour les engins de déplacement personnel motorisé :

- pour les 4 roues : en bas à droite du pare-brise
- pour les 2 roues : sur le garde-boue avant

Le papier vert disparaît. Vous pouvez désormais retrouver les documents dans votre espace client.



713R
 FILIP231 / 579165927
 713R P